



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Des idées simples à mettre en œuvre

Retour d'expériences françaises

Auteur : Gilles Blanchard CEREMA/DTerOuest/DIMER/GSR - (Nantes)

Date : 26 septembre 2014

- *Présentation du Cerema*
- Principes de cette approche pragmatique
- Comment ?
- Illustrations



□ Nouvel établissement public au service de l'État et des Collectivités locales dans les domaines du développement durable

- Le Cerema regroupe 11 services qui existaient au sein du MEDDE-METL (CETE, Certu, Setra, Cetmef)
- Près de 3 250 agents répartis sur le territoire national (3 100 ETP)

Les missions du Cerema

- **Centre de ressources et d'expertises scientifique et technique, il intervient**
 - en appui à la conception, la **mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques** portées par les services de l'État et des collectivités territoriales
 - dans les grands domaines techniques du MEDDE-METL : **aménagement des territoires, environnement, transports et infrastructures, prévention des risques, sécurité routière et maritime, mer, urbanisme, construction, habitat, logement, énergie, climat...**
 - dans le conseil, l'assistance à maître d'ouvrage, les études, les contrôles, les essais, la recherche appliquée, l'innovation, l'expérimentation, la veille technologique, la méthodologie, l'expertise, la diffusion des connaissances, etc...

Principes de cette approche pragmatique

Attention aux idées reçues

Ville apaisée

≠ aménagements chers

Modération des vitesses

≠ aménagements qualitatifs

Aménagements économiques

≠ aménagements « pas beau »





Attention aux confusions

Ville apaisée

≠ aménagements chers

Modération des vitesses

≠ aménagements qualitatifs

Aménagements économiques

≠ aménagements « pas beau »

Exemples de routes limitées à 70 km/h







Attention aux confusions

Ville apaisée

≠ aménagements chers

Modération des vitesses

≠ aménagements qualitatifs

Aménagements économiques

≠ aménagements « pas beau »



CA-029-DN

BOULANGERIE

STOP

Plutôt une question de choix

Être clair sur le projet

Ville voiture **ou** ville partagée

Commerces Drive-in **ou** rues commerçantes
vivantes

Priorité aux voitures **ou** priorité aux piétons



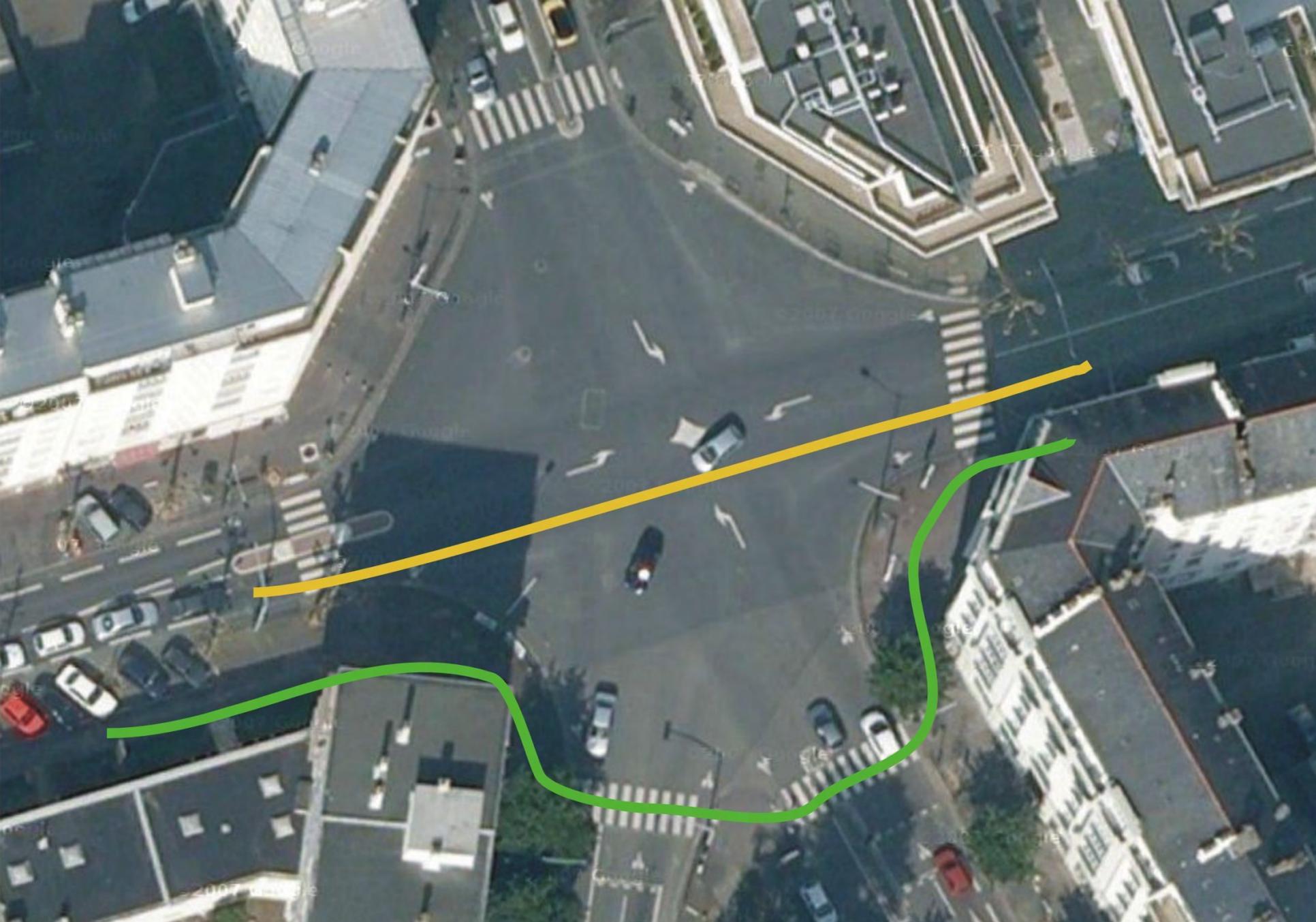
Attention à l'utilisation des outils de la ville apaisée en conservant les priorités de la ville voiture



Démarche

« Une voirie pour tous »

- Erreur d'avoir adapté la ville à la voiture
- Aménager c'est faire des choix
- Aménager c'est permettre ou non la vie locale
- Question à ce poser pour chaque projet :
qui est le gagnant, qui est le perdant ?

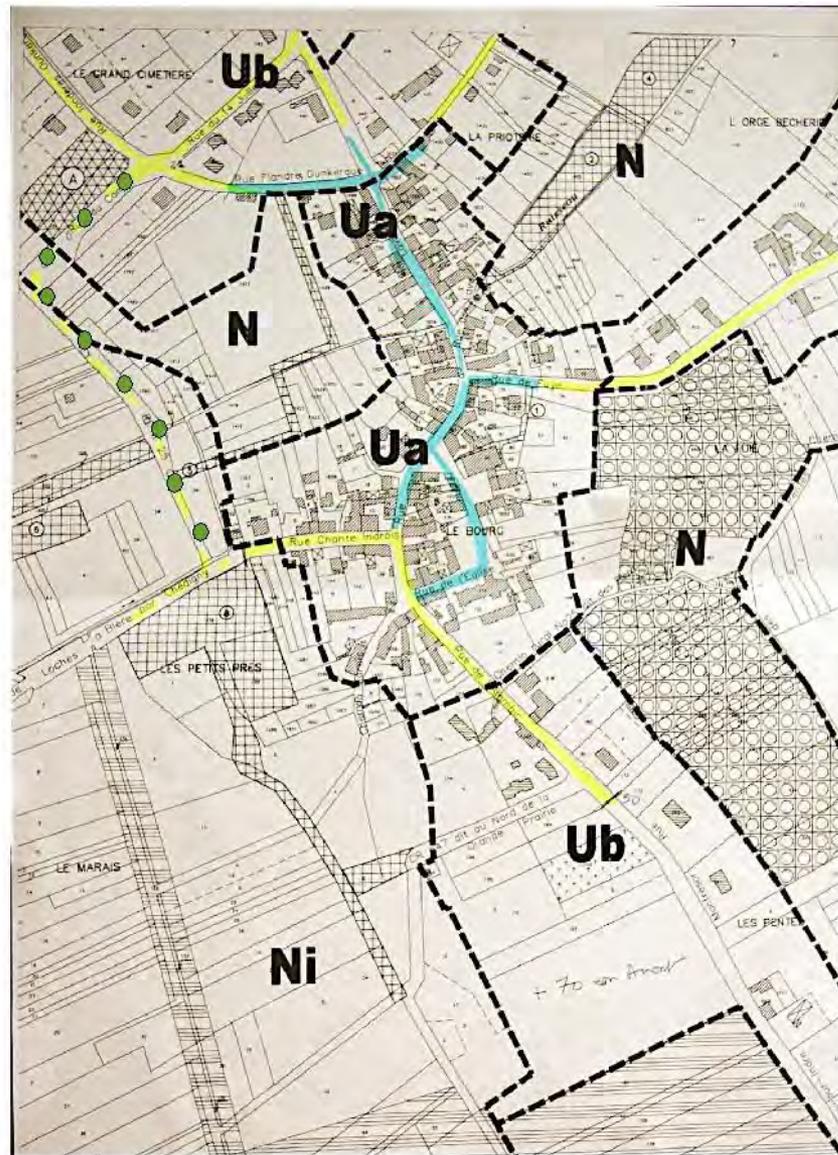




Illustrations

Préparer

*Un plan
Des feutres
Marcher et observer*



● Rue du canal
(déviation Bourg)
sans habitation
Analyse --> souhait
rester à 50KMH

Bleu centre Village
en ZONE
rencontre

jaune
Zone 30 kmH (a partir des
panneaux Chédigny)



Concerter

Introduction

2010 / 2011

2011 & 2012

2012 / 2013



Groupes de travail



Questionnaires



Réunions publiques

Un projet bâti par les angevins

- . 600 personnes uniques présentes aux réunions + 600 questionnaires traités = **1 200 avis exprimés** ;
- . **75 réunions/rencontres** totalisant **1 400 personnes présentes** ;
- . Chaque quartier a développé sa propre méthode de concertation.



Inaugurations

Forum



Rencontres - Stands



Expérimenter



Réaliser



Les entrées d'agglomération



La priorité à droite

Une réduction notable du nombre d'accidents
Aucun accident grave depuis 1995
Les usagers ont adopté de nouvelles habitudes







Chaussée à voie centrale banalisée (cadrage réglementaire en préparation)



Rues résidentielles en zone de rencontre



Stationnement créateur de chicanes



Avancées de trottoir = visibilité du piéton + phénomène d'écluse





Le dégagement des trottoirs

Évaluer



Contrôler



Conclusion

Il ne faut pas ne pas faire parce que l'on pense que c'est cher

Il y toujours de bonnes idées simples et pas cher à mettre en œuvre pour construire la ville apaisée et partagée



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Merci

Gilles Blanchard
Responsable du Groupe sécurité Routière

+33 (0)4 72 14 30 30
gilles,blanchard@cerema.fr